

Fontainebleau, le 25 avril 2025

Madame, Monsieur, chers amis,

Les années précédentes, nous avons le plaisir de vous compter parmi les membres adhérents à notre association, reconnue d'utilité publique.

Aussi, si vous ne l'avez pas encore fait, **je vous invite à renouveler votre adhésion pour 2025**, soit par une transaction sécurisée en allant sur la page « **Adhésions** » de notre site Internet www.amischateaufontainebleau.org, soit en vous rendant au pavillon des Vitriers, où nous assurons une permanence les lundis, mercredis et jeudis de 14 h à 17 h et le vendredi de 10 h à 12 h 30.

Votre carte d'adhérent va vous permettre d'accéder gratuitement, pendant toute l'année 2025, à la visite des grands appartements et des expositions temporaires et de bénéficier de réductions au restaurant et à la librairie du château. Vous pourrez notamment y faire l'achat des dossiers que nous publions, « Les tables royales et impériales au château » en 2024 et « Les sculptures du château de Fontainebleau » qui vient de paraître. Vous allez également recevoir notre bulletin semestriel ainsi que la lettre d'information qui vous tiendra informés des sorties et visites que nous organisons à votre intention, ainsi que les manifestations qui se dérouleront au château. Nous vous invitons également à consulter notre site Internet et notre page Facebook.

J'appelle tout spécialement votre attention sur deux événements auxquels vous pourrez participer : le Festival de l'histoire de l'art qui aura lieu les 6, 7 et 8 juin, la fête des Amis du château le 27 septembre.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers amis, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

Le Président



Gérard TENDRON